JUIN 2023

L'INFORMEL

BULLETIN MUNICIPAL

MÉTABETCHOUAN LAC-À-LA-CROIX

Deuxième versement des

TAXES MUNICIPALES Échéance le 14 juin 2023

Page 4

Détails à la page 7

Vous effectuez des travaux de rénovation ou de construction ?

Vous installez une piscine, une clôture ou un nouveau cabanon ?

Saviez-vous que vous pouvez faire une DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE ?

Détails à la page 4

HUDON, NÉRON, BRASSARD
Notaires & conseillers juridiques

JACQUES NÉRON • RÉGIS BRASSARD

Cessionnaire des greffes:
MARTIN DORÉ • MICHEL DORÉ • J.A. PLOURDE • RÉGENT HUDON

Jurisconseil
La force d'une stratégie commune

15, St-Antoine
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Qc. G8G 1H2
Tél. : 418 349-3465 | Téléc. : 418 349-3701
www.jurisconseil.com

L'Informel est publié par la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et distribué gratuitement dans tous les foyers situés sur le territoire municipal.

Sandy Larouche CONCEPTRICE ET COLLABORATRICE LOISIRS

Imprimerie Métabetchouan
CONCEPTION INFOGRAPHIQUE ET IMPRESSION
RESPONSABLE DE LA PUBLICITÉ

Envoyer vos articles à:
larouche.sandy@ville.metabetchouan.qc.ca

SERVICES

Mairie
418-349-2060

Sûreté du Québec (Alma)
418-662-6606

Service des loisirs (divers)
418-349-8495

Ambulance et Incendie
9-1-1

Bibliothèque Métabetchouan
418-349-2060 (poste 4430)
Lundi de 13h30 à 15h30
Mardi de 13h à 15h
Mercredi de 13h à 15h et 18h à 20h

Bibliothèque Lac-à-la-Croix
418-349-2060 (poste 4435)
Lundi de 18h30 à 20h
Mercredi de 13h à 14h30

DATE DE TOMBÉE
18 AOÛT 2023

L'Informel est imprimé sur un papier 50% recyclé sources mixtes Rolland Hitech50, certifié Éco-Logo.

MOT du MAIRE

Le printemps avance tranquillement, l'été s'en vient et est signe de la fin de l'année scolaire. En parlant des écoliers, la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix est heureuse d'encourager la persévérance scolaire et en ce sens, quatre bourses seront remises aux élèves des écoles Curé-Hébert, Séminaire-Marie-Reine-du-Clergé, Jean-XXIII et Mgr-Victor. J'aimerais également remercier le milieu enseignant pour l'excellent travail réalisé afin que chacun des élèves termine avec succès sont année scolaire.

Dans un autre ordre d'idées, cette année, la Ville va mettre de l'énergie principalement sur ses infrastructures. Des travaux seront réalisés pour le changement des ponceaux dans le 2e Rang Ouest, une première couche d'asphalte sur le prolongement de la rue Mathieu sur le Plateau et nous travaillerons à faire progresser le projet des infrastructures de la rue Saint-André à la hauteur du bureau de poste jusqu'au pont vert.

Aussi, nous entendons beaucoup parler de la vitesse des automobilistes sur notre territoire et du non-respect de la signalisation. À la suite de discussions avec le conseil municipal, celui-ci se dit très préoccupé par la sécurité de notre population, et des orientations seront prises d'ici cet automne de façon globale sur tout le territoire municipal pour améliorer la sécurité.

En terminant, je veux vous souhaiter une très belle saison estivale; profitez de tous nos attraits, encouragez nos commerces et profitez bien de votre été.

Le maire,
André Fortin

MUNI-INFO

Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
HORAIRE D'ARROSAGE

Notons qu'entre le 1er mai et 1er septembre, **les arrosages au moyen d'un boyau avec lance** sont permis selon l'horaire ci-dessous et en fonction de votre numéro civique :

Dimanche 8 h à 12 h (midi) 19 h à 23 h	Lundi	Mardi 19 h à 23 h	Mercredi 19 h à 23 h	Jeudi 19 h à 23 h	Vendredi 19 h à 23 h	Samedi 8 h à 12 h (midi) 19 h à 23 h
Pairs	Interdiction	Pairs		Pairs		Pairs
Impairs	totale		Impairs		Impairs	Impairs

N.B. Le lundi, interdiction totale d'arrosage.

Nouvelle pelouse et nouvel aménagement

Par exception, un propriétaire qui installe ou fait installer une nouvelle pelouse, une haie ou un aménagement paysager peut, sur obtention d'un permis AU COÛT DE 40 $ auprès de la Ville, procéder à l'arrosage entre 19 h et 23 h pendant une durée de quatorze jours consécutifs à compter de la date indiquée au permis.

Exceptionnellement, il est permis pour la première journée d'arroser à toute heure du jour et de la nuit.

À LA TABLE DU CONSEIL

Voici un bref sommaire des résolutions.
Consulter l'intégralité des procès-verbaux ou visionner la vidéo de la séance sur le site WEB de la Ville.

Résumé de la séance ordinaire du 1er mai 2023

- En vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales et de la Politique d'intervention en matière de développement économique, le conseil a octroyé les versements suivants :

✓ Hêtre, Solutions Humaines - Claudia Boudreault - Volet 2 — Publicité/Mise en marché/Promotion : 1 592 $

✓ Bleuet Royal - Volet 5 — Prédémarrage/Modification/Transfert d'entreprise : 2 000 $

- Dans le cadre de la Semaine de la persévérance scolaire, le versement des sommes suivantes sera fait aux écoles de notre territoire pour des remises de bourse à des élèves :

✓ Séminaire Marie-Reine-du-Clergé : 250 $
✓ École Curé-Hébert : 250 $
✓ École Mgr-Victor : 150 $
✓ École Jean-XXIII : 150 $

- Engagement de Mme Jennifer Potvin pour occuper le poste de technicienne en loisirs, dont le poste est régulier à temps plein.

- Adoption du Règlement no 308-2023 modifiant le Règlement de zonage no 22-99 et ses amendements en vigueur.

- Un avis de motion est donné qu'à une prochaine séance, sera soumis, pour adoption, le Règlement no 314-2023 modifiant le Règlement de zonage no 22-99 et ses amendements en vigueur en vue de modifier les dispositions applicables aux commerces saisonniers de restauration.

- Une motion de félicitations est donnée en faveur de l'entreprise Légunord et des Maraîchers Potvin pour avoir remporté le prix du public Maxi / Provigo lors du Gala des grands prix agroalimentaires qui s'est tenu le 26 avril dernier.

Octroi de contrats aux entreprises suivantes :

✓ Firme MNP pour le mandat d'accompagnement dans la conception d'une stratégie globale d'attraction et le recrutement pour pourvoir 3 postes clés au sein de la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix, le tout pour la somme de 22 945 $ plus les taxes applicables.

✓ Englobe pour le contrat d'analyse des matériaux dans le cadre des travaux de réfection de voirie de la rue Jean-Allard, pour la somme de 14 364,50 $ plus les taxes applicables.

✓ Signalisation Inter-Lignes inc. pour le marquage des rues et routes de la Ville pour la somme de 24 719,63 $ incluant les taxes applicables.

✓ Société Sylvicole Chambord Ltée pour le contrat de récupération d'arbres renversés et dangereux dans le boisé du 3e Chemin suite aux événements du 23 et 24 décembre 2022, le tout pour la somme de 12 500 $ plus les taxes applicables. Cette somme sera appropriée au Fonds régions et ruralité accordé par la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

✓ À Signalisation Audet inc. pour le contrat de marquage de chaussée de la Véloroute des Bleuets et le Horst de Kénogami pour la somme de 11878,59 $ plus les taxes applicables.

✓ À Cimco Réfrigération le contrat d'acquisition de gaz réfrigérant Fréon R-22 afin d'augmenter l'inventaire en cas de fuite du système de réfrigération à l'aréna, le tout pour la somme de 21 667 $ plus les taxes applicables.

Autorisation de signer les documents suivants :

✓ Une permission d'accès no 6807-23-A002 à intervenir avec le ministère des Transports du Québec concernant la modification de l'accès du 5e Chemin sur la route 170 à Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

✓ Les protocoles d'entente à intervenir avec la Véloroute des Bleuets concernant la commercialisation et l'entretien du Réseau associé « Horst de Kénogami » — saison 2023.

Acceptation des demandes de dérogations mineures suivantes :

✓ No 187-2023 soumise par M. Florent Potvin visant à régulariser l'implantation du bâtiment principal du 228, route de la Montagne à une distance de 1,13 mètre de la limite arrière de propriété, alors que le règlement de zonage exige un minimum de 8 mètres, soit une dérogation de 6,87 mètres.

✓ No 188-2023 soumise par Mme Karine Desbiens et M. Simon Gauthier visant à autoriser la construction d'un bâtiment accessoire résidentiel d'une superficie de 83,24 m2, portant la superficie totale des bâtiments accessoires à 271,1 m², alors que le maximum autorisé est de 200 m², soit une dérogation de 71,1 m².

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les lundis 5 juin, 3 juillet et 14 août 2023 à 18 h 30

Dans la salle du conseil de la mairie.

Notez que les citoyens peuvent assister à la séance en présentiel ou l'écouter en direct sur la chaine YouTube de la Ville: Ville Metabetchouan-LALC

MÉTABETCHOUAN LAC-À-LA-CROIX

JOURS FÉRIÉS

Veuillez prendre note que les bureaux de la ville seront FERMÉS les jeudis 22 et 29 juin à compter de 12 h ainsi que les vendredis 23 et 30 juin en raison de la Fête Nationale et de la Fête du Canada.

Saviez-vous qu'il existe un « Régistre des loyers » ?

Gratuite et sécuritaire, la plateforme de Registre des loyers permet dès maintenant :

- D'inscrire un loyer et d'autres informations au sujet d'une unité mise en location, comme les frais mensuels en électricité, la permission d'avoir des animaux de compagnie, et d'autres caractéristiques du logement ;
- De consulter tous les loyers inscrits, qui proviennent de sondages et d'inscriptions par les utilisateurs ;
- De se renseigner sur ses droits en tant que locataire au Québec.
  https://registredesloyers.quebec

DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE

La Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix désire vous informer de l'entrée en fonction des demandes de permis en ligne, qui vous permet dorénavant d'adresser des demandes de permis de construction ou de certificats d'autorisation en ligne, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Cette option vise à faciliter votre démarche d'obtention d'un permis auprès de la Ville. Toutes les étapes menant à la délivrance de l'autorisation recherchée peuvent maintenant être réalisées en ligne, incluant le paiement.

Dans un premier temps, le Service d'urbanisme vérifiera que la demande est recevable et que tous les documents sont présents. Par la suite, la demande sera analysée pour s'assurer qu'elle est conforme aux normes d'urbanisme applicables. Vous serez avisé par courriel de l'évolution du traitement de votre demande.

Pour accéder aux demandes de permis en ligne, www.ville.metabetchouan.qc.ca cliquez sur le lien « Demande de permis en ligne » qui se trouve à droite, au centre de la page d'accueil ou encore dans la section « Liens rapides » de notre site internet.

https://metabetchouan.edemandes.com/fr/create/PC

Avis de convocation
Assemblée générale annuelle

Société des loisirs de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix

Date : Lundi 5 juin 2023
Heure : 18 heures
Endroit : À la salle des comités de la mairie
87, rue St-André Métabetchouan–Lac-à-la-Croix

Échéance le 14 juin 2023

Nous vous invitons à effectuer votre paiement en ligne via le site internet de votre institution financière en sélectionnant le fournisseur Ville Métabetchouan (taxes).

Notez qu'il n'est plus possible de payer les taxes municipales avec une carte de crédit. Nous acceptons toujours les chèques, l'argent comptant et les cartes de débit.

Nouveau programme de cours de natation de la Société de sauvetage

Le 31 décembre 2022, la Société canadienne de la Croix-Rouge a mis fin à son programme de natation qui était enseigné dans plusieurs régions du Québec. Ce programme était très connu dans le milieu aquatique et a été enseigné à la piscine municipale depuis 1976 jusqu'en 2021. En 2022, lors de l'ouverture de la piscine intérieure « Eau Bassin Public », des cours de natation, formule maison, ont été offerts et le nouveau programme a été partiellement instauré depuis janvier dernier. À partir de la session d'été 2023, l'enseignement de la natation sera en tout temps basé sur le nouveau programme de la Société de Sauvetage, dont un schéma de progression est indiqué avec cet article. Ce nouveau programme est quelque peu différent de l'ancien en ce sens qu'il fait progresser les candidats à chaque étape en développant des aptitudes à devenir sauveteur dans le but ultime de sauver des vies.

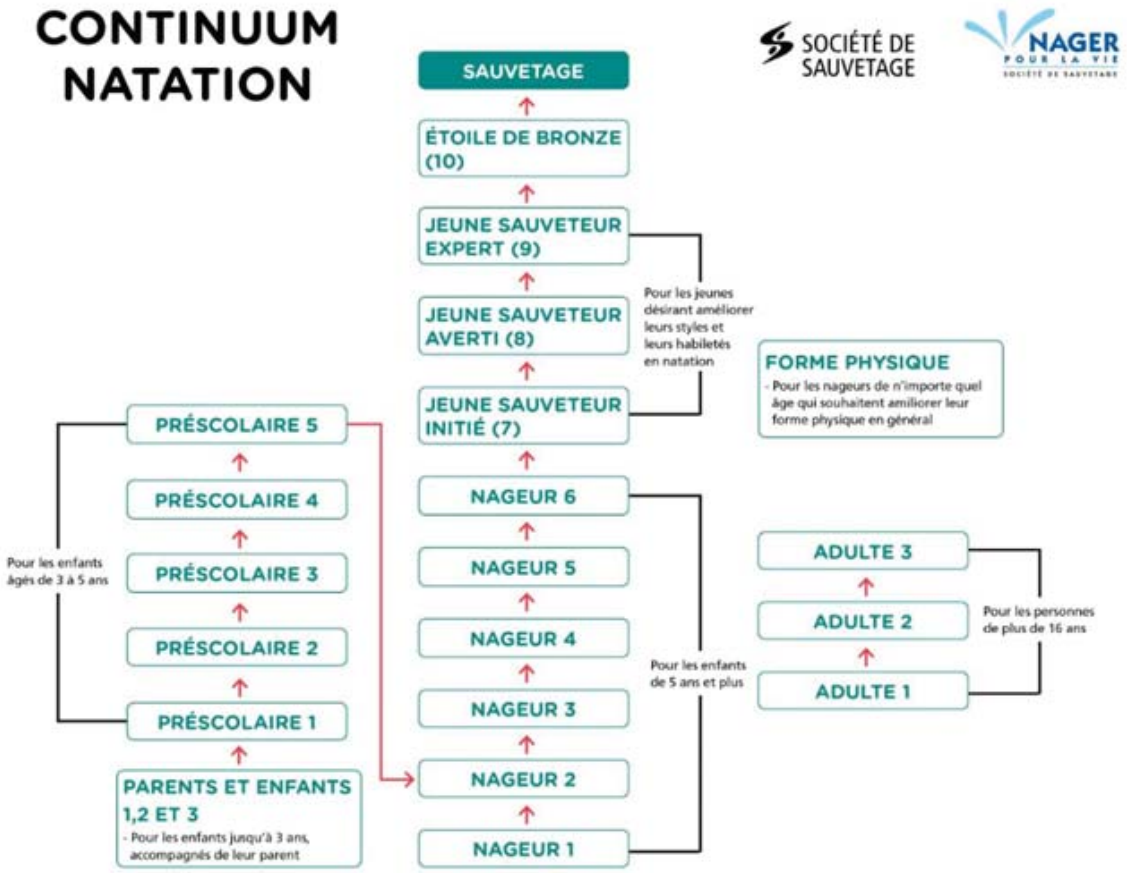

En ce qui concerne les autres activités reliées à la mise en forme, aux sports et au maintien de la bonne condition physique, ceux-ci demeureront sous forme de spécificités locales développées par notre personnel qualifié.

Nouveauté 2023 : La ligue de balle donnée du Secteur-Sud s'installe à Métabetchouan-Lac-à-la-croix.

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que la Ligue de balle donnée du Secteur Sud aura pignon sur rue dans notre municipalité. Depuis une quinzaine d'années, elle s'était installée dans une municipalité avoisinante, mais en raison des améliorations importantes de notre terrain de balle, la direction de la Ligue a pris la décision de faire le déménagement officiel cette saison. L'an dernier, la Ligue a pu bénéficier du terrain pour ses activités en raison de travaux sur l'autre terrain, et tous ont adoré l'expérience.

Nous vous invitons donc à venir assister aux matchs relevés qui ont lieu les mardis soir (18 h-19 h et 20 h) au terrain de balle de la municipalité. Il y a quatre équipes dans la Ligue dont les joueurs viennent majoritairement du secteur sud. Plusieurs joueurs proviennent de notre municipalité également. Les activités commencent officiellement le mardi 23 mai, et ce, jusqu'à la fin du mois d'août.

RAMPE DE MISE À L'EAU PUBLIQUE

CONSIGNES D'UTILISATION

AVANT DE VOUS ENGAGER SUR LA RAMPE DE MISE À L'EAU :

- RETIREZ LA TOILE DU BATEAU ET LES SANGLES DE REMORQUE;
- ASSUREZ-VOUS QUE VOS ÉQUIPEMENTS DE BORD ET VOS BAGAGES SOIENT DÉJÀ DANS VOTRE EMBARCATION;
- LIBÉREZ LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE LA RAMPE DE MISE À L'EAU;
- SI VOUS LAISSEZ VOTRE EMBARCATION QUELQUES MINUTES, VEUILLEZ L'AMARRER DE FAÇON À LIBÉRER LA RAMPE DE MISE À L'EAU;
- POUR LA SORTIE DE L'EAU, GARDEZ LA MÊME COURTOISIE;
- LAVEZ VOTRE EMBARCATION APRÈS CHAQUE UTILISATION POUR LIMITER LES RIQUES DE CONTAMINATION DES PLANS D'EAU (MOULES ZÉBRÉES, ALGUES, ETC.);
- LES VÉHICULES AVEC REMORQUE DOIVENT ÊTRE STATIONNÉS AUX ENDROITS PRÉVUS À CET EFFET (INTERDICTION DE STATIONNER SUR LE GAZON);
- IL EST INTERDIT DE STATIONNER UNE REMORQUE NON RACCORDÉE À UN VÉHICULE;
- LA VITESSE MAXIMALE DE CIRCULATION DANS L'AIRE FLUVIALE D'EMBARQUEMENT (PRÈS DE LA DESCENTE À BATEAU POUR LAC-À-LA-CROIX) EST DE 5 KM/H;
- L'AMARRAGE ET L'ANCRAGE SONT INTERDITS DANS L'AIRE FLUVIALE D'EMBARQUEMENT (DANS LA DESCENTE À BATEAU POUR LAC-À-LA-CROIX), SAUF À L'ARRIVÉE ET AU DÉPART;
- LA BAIGNADE ET LA PÊCHE SONT INTERDITES DANS L'AIRE FLUVIALE D'EMBARQUEMENT;
- LA MUNICIPALITÉ N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ CONCERNANT LES BRIS D'ÉQUIPEMENT LORS DE LA DESCENTE OU DE LA REMONTÉE DE L'EMBARCATION.

Procédez à un embarquement et un débarquement courtois et rapides avec les consignes suivantes :

RÉSERVATION DU TERRAIN

1. Les réservations ne sont pas obligatoires, mais les utilisateurs doivent **CÉDER** leur place à la personne **QUI A RÉSERVÉ** et qui présente un **REÇU** de réservation.

2. Pour avoir accès aux réservations (GRATUIT)

- Créez un compte citoyen via notre site Web **ville.metabetchouan.qc.ca**
- Accédez à l'onglet réservation et procédez.
- Imprimez ou enregistrez sur votre portable votre reçu de réservation pour le présenter aux utilisateurs, si le terrain n'est pas libre à votre arrivée.
- Prenez connaissance des règles d'utilisation que vous recevrez par courriel automatiquement après avoir effectué votre réservation.
- Clé du terrain (à conserver) pour 5 $, disponible chez Alimentation Val-Éric au 344, rue Saint-Jean.

Plage récréotouristique le Rigolet

La plage sera ouverte dès le 22 juin à 11 h. Elle est accessible à tous, mais il n'est pas possible à la date de parution de l'Informel de confirmer qu'il y aura de la surveillance sur la plage durant l'été.

Tennis

Le terrain de tennis sera disponible cet été. Veuillez prendre compte des règlements d'utilisation et de la procédure de réservation.

RÈGLEMENTS TENNIS

1. Il n'y a pas de frais d'accès au terrain. Cependant, tout utilisateur doit s'enregistrer au Service des loisirs afin d'obtenir une clé d'accès 418 349-8495. Tout utilisateur dûment enregistré verra sa clé remplacée en cas de changement du cadenas.

2. Espadrilles obligatoires.

3. Défense de fumer à l'intérieur du terrain.

1 ▸ La priorité du terrain est accordée à la personne qui a effectué une réservation sur le calendrier situé à l'intérieur du terrain.

2 ▸ Les moins de 12 ans pourront bénéficier du terrain jusqu'à 17 h.

3 ▸ Les derniers usagers de la soirée devront éteindre les lumières.

4 ▸ Les utilisateurs doivent verrouiller le terrain en tout temps après utilisation.

5 ▸ Le terrain ne doit pas être utilisé à d'autres fins que pour le tennis.

En cas de bris, commentaires ou autres :
Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
418 349-2060
www.ville.metabetchouan.qc.ca

Cet été encore nous vous proposons de venir assister à un spectacle tous les mardis midi!

Restez à l'affût de notre page Facebook pour plus d'informations sur nos artistes invités.

MIDI CULTUREL
Programmation

TOUS LES MARDIS DE 12H À 13H AU PARC MAURICE KIROUAC

27 juin	Olivier Simard magicien/humoriste
4 juillet	Nous autres Groupe de musique
11 juillet	Réjean Bouchard Chansonnier
18 juillet	Facteur temps Groupe de musique
25 juillet	Pourquoi pas Groupe de musique
1 août	Bob et les macalousses Groupe de musique
8 août	L'imprévu improvisation Troupe d'improvisation

Métabetchouan Lac-à-la-Croix

MRC de Lac-Saint-Jean-Est

BASSIN PUBLIC

Desjardins Québec Club des aînés de Métabetchouan inc

SESSION D'ÉTÉ 2023

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi/ Dimanche
AM	**Cours de natation** Programme NAGER POUR LA VIE - Société de sauvetage Parent - enfant / Préscolaire / Nageur				FERMÉ	FERMÉ sauf activité spéciale
PM	**Bains libres / Réservation Camp de jour**					
SOIR	**Cours de natation** **Bain familial** **Entrainements de groupe et individuels**					

Inscription :
Sur place – 14 juin 18h30
En ligne – 15 juin 13h

Session du
26 juin au 20 août 2023

348 rue Saint-Jean,
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Qc, G8G 1A1
ville.metabetchouan.qc.ca
418-349-8133

La Popote roulante des Cinq Cantons **suspendra ses services pour la période estivale, soit du 23 juin au 4 septembre 2023.**

D'ici là, nos bénévoles restent disponibles pour vous, personnes de 65 ans et plus qui aimeriez-vous offrir un répit ou aux personnes ayant des problèmes de santé permanents ou temporaires.

Nous profitons de la présente pour vous annoncer que Mme Josée Grimard remplacera Mme Danny Ouellet au poste de coordonnatrice. Nous tenons à remercier Mme Ouellet de sa précieuse collaboration des dernières années et souhaitons la meilleure des chances à Mme Grimard dans ses nouvelles fonctions.

Vous aimeriez donner un peu de votre temps, vous êtes invitées à vous joindre à notre équipe afin d'apporter du réconfort à notre précieuse clientèle.

Toute l'équipe de la Popote roulante des Cinq Cantons vous souhaite un bel été. Au plaisir de se retrouver en septembre.

Pour nous joindre
418 720-4669

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle

À tous nos bénévoles de l'organisation, aux résidents (es) des municipalités de Saint-Bruno, Hébertville, Hébertville-Station, Saint-Gédéon et Métabetchouan-Lac-à-la-Croix ainsi bien sûr qu'à tous nos clients et membres ;

La présente est pour vous convier à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu :

Date : Mercredi 7 juin 2023
Heure : 19 heures
Endroit : À la mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
87, rue St-André

Filles d'Isabelle

Prochaine réunion

Mardi 6 juin à 16h30 au Restaurant le Rond-Point.
La réunion sera suivie d'un souper.

Réjeanne Dufour

CROIX-ROUGE

Don d'espoir et de réconfort

Incendies, inondations, vents violents, tornades…Nul ne peut prévoir ces phénomènes, mais ils seront de plus en plus fréquents. Et peu importe leur nature ou leur ampleur, ces phénomènes bouleversent des vies.

Mais la Croix-Rouge est toujours là ! 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, grâce à l'appui d'un réseau de remarquables bénévoles et de généreux donateurs afin de réconforter les victimes de ces catastrophes et les soutenir au cours des jours suivants.

Vos dons sont importants pour tous ceux et celles qui subissent les contrecoups d'un sinistre. Ils donnent un répit aux familles, leur permettent de préserver leur dignité et leur offrent tout le réconfort dont elles ont besoin. Grâce à la générosité de la population, nos équipes sont toujours prêtes à intervenir pour offrir aux personnes sinistrées, une aide matérielle essentielle, mais aussi profondément humaine.

En donnant à la Croix-Rouge, vous tendez la main aux sinistrés qui recevront une aide directe et concrète. Votre générosité peut faire la différence entre l'espoir et le désespoir.

Des questions? Composez le 1 800-418-1111
Courriel ComptezSurNous@croixrouge.ca

…et si c'était vous…les sinistrés!

Denyse Gagnon, présidente
L'ÉQUIPE Croix-Rouge Lac-Saint-Jean-Est

Bonjour,

Pendant les deux années d'isolement que nous avons vécues, nous voulions animer un sentiment d'appartenance auprès de nos jeunes et l'ensemble du personnel. Nous voulions donner à notre école une allure unique avec une touche artistique à nos quatre corridors ainsi qu'au café international.

Les murs ont été recouverts d'œuvres réalisées par des artistes de renom. Les étudiants ont aussi été mis à contribution. Ils ont été guidés par les enseignantes en arts. Ce fut un MÉGA projet qui a débuté à la rentrée scolaire 2021-2022. Après presque trois ans de travail, nous sommes maintenant prêts à vous dévoiler le résultat d'un ensemble d'œuvres remarquables.

Voici les artistes qui ont contribué à ces œuvres d'art et qui ont rendu notre projet à terme :

- Gabrielle Côté
- Shana Patry
- Joëlle Gobeil
- Mauro Bordet
- Mégane Fortin

Bienvenue à notre vernissage!

Maison des jeunes L'Évolution de Métabetchouan et de Lac-à-la-Croix

Bonjour à tous et à toutes!

Cette année, nos maisons de jeunes fermeront plus tard dans la saison. Elles fermeront le jeudi 22 juin avec un souper hot-dogs GRATUIT, avec jeu, slush et feu de joie, pour tous nos membres !!! Elles rouvriront le lundi 21 août à 18 h.

En juin, vos maisons de jeunes vous proposent : des cuisines santé le mercredi, soirées de pêche, tours de vélo jusqu'à Desbiens et slush, feux de joie, jeux extérieurs, guerres de ballounes d'eau, plantation de tomates et fines herbes dans nos bacs comestibles.

- Jeudi 1er juin : Visite de la caserne 25 du secteur Métabetchouan à 18 h 30, tous les membres sont invités!
- Mercredi 14 juin : Assemblée générale annuelle à la MDJ de Lac-à-la-Croix
- Vendredi 16 juin : Une NUIT à la MDJ! Dégustation de O Sweetitz, film, jeu, musique, etc. Déjeuner inclus le lendemain matin. Membres actifs de 6e année et plus sont invités.
- Jeudi 22 juin : Fermeture avec souper hot-dogs GRATUIT pour tous les membres!

Merci à nos animatrices qui nous quittent pour de nouveaux défis, India et Magalie. Merci pour votre super travail d'animatrice! Il y aura toujours une place dans notre équipe pour vous.

Merci à nos jeunes d'avoir été de super jeunes, impliqués, critiques, actifs et responsables. Superbe implication pour beaucoup de jeunes : rue payante, vente de hot-dogs pour le Festitrouille, Carnaval, Festi-Coco, biscuits sourire chez Tim.

Merci également aux 29 jeunes qui sont venus avec nous au voyage à Québec, Isaute, Aquarium, souper resto, piscine, une nuit à l'hôtel et journée aux Galeries de la capitale !!! Vraiment un beau voyage !!!

On vous souhaite un très bel été, amusez-vous et soyez prudents dans vos folies

Nous sommes à la recherche d'animatrices ou d'animateurs pour la saison prochaine!
Envoie-moi ton CV à mdjevolution@outlook.com

Nancy Lavoie, coordonnatrice
Audrey, Noémie, India, Emma, Magalie, Alexandra, Danyka et Florence, vos animatrices

Regroupement des MAISONS DES JEUNES du Québec — MEMBRE OFFICIEL

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean — Québec

Centraide Saguenay–Lac-Saint-Jean

OFFRE D'EMPLOI !!

Maisons des jeunes de Métabetchouan et Lac-à-la-Croix

Principales fonctions :

- **Animer et intervenir** auprès des jeunes de 11 à 17 ans
- **Planifier, organiser et réaliser** des activités avec et pour les jeunes
- **Participer** aux réunions d'équipe et à toutes autres réunions pertinentes
- **Promouvoi**r le projet **MAISON DE JEUNES**

Exigences et conditions de travail :

- Aimer être en compagnie des adolescents
- Aptitudes à travailler en équipe
- Avoir de l'autorité et être capable de faire respecter le code de vie
- Être motivé, respectueux, ponctuel, etc.
- Avoir le sens des responsabilités et de l'organisation
- Assurer la propreté des lieux en tout temps
- Être disponible de soir pour l'une ou l'autre des 2 Maisons de jeunes
- Avoir terminé son secondaire 5
- Avoir 17 ans et plus

Heure et salaire offert : entre 6 et 13 heures par semaine (2 à 4 soirs), salaire selon l'échelle salariale en place.

Horaire de travail : du lundi au jeudi de 18 h à 21 h, le vendredi de 18 h à 22 h.

Durée de l'emploi : dès le lundi 21 août 2023 au 21 juin 2024, possibilité de renouveler pour la saison suivante.

On vous attend !
Faites parvenir votre C.V à la Maison des Jeunes par la poste ou par courriel+

Maison des Jeunes L'Évolution ▸ A/S Nancy Lavoie
64 rue Saint-André C.P. 2157
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix G8G 1T9
mdjevolution@outlook.com

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle MDJ

Date : Mercredi 14 juin 2023
Heure : 19 h 30
Endroit : Maison des jeune de Lac-à-la-Croix
335, rue Rouillac

Pour cette occasion, nous vous présenterons les faits saillants de l'année 2022-2023 et vous pourrez rencontrer le conseil d'administration et l'équipe d'animation.

Fermeture de l'église Saint-Jérôme

Il est important de faire le point avec la population de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix au sujet de l'église Saint-Jérôme.

Les deux rapports qui font état de la situation de notre église nous obligeraient à effectuer des travaux évalués aujourd'hui à plus de 10 millions de dollars. Deux rapports décrivent l'état du bâtiment :

- 2020, le rapport d'inspection complet de l'architecte Luc Fortin, incluant la thermographie.
- 2022, le rapport de WSP Canada, firme d'ingénieurs de Québec spécialisée en bâtiments patrimoniaux, qui a approfondi l'étude du bâtiment.
- Les problèmes les plus sérieux se trouvent au niveau de la maçonnerie et de la fenestration. Il y a plusieurs endroits où l'eau s'infiltre, ce qui favorise le décollement des pierres de l'église et la dégradation des fenêtres. En 2020, concernant la maçonnerie, 30 % des pierres présentaient un décollement et ce, sur toutes les surfaces de l'église confondues. Suite au rapport de 2020, quelques travaux de consolidation ont été effectués sur les endroits les plus problématiques. Ceux-ci étaient temporaires et devaient être mis à jour après deux ans.

Ce délai étant passé, le comité de gestion, accompagné de l'abbé Sylvain Sénéchal et de M. Steeve Tremblay, a avisé l'assureur le jeudi 20 avril afin de garantir la sécurité des lieux.

Le lundi 24 avril, nous recevions un appel de l'assureur qui nous informait que leur comité considère que la situation est préoccupante pour la sécurité de nos usagers.

L'assureur nous donnait donc un délai de 30 jours pour obtenir l'avis d'un ingénieur en bâtiment. Sans cet avis, l'assureur nous oblige à déclarer notre bâtiment inutilisable à compter du 24 mai 2023.

Nous avons immédiatement contacté la firme d'ingénieurs WSP Canada afin d'obtenir leur expertise.

Après plusieurs communications avec eux, le constat est le suivant :

Une visite de leur part pour une mise à jour de l'état de notre bâtiment durerait 3 jours et est évaluée à environ 35 000 dollars, puisqu'il faudrait aussi un maçon et une plate-forme élévatrice pour effectuer leur inspection.

L'ingénieur précise que son rapport conduirait nécessairement à l'obligation d'effectuer des travaux de consolidation qui seraient très coûteux. Faute d'effectuer ces travaux, son verdict sera clair : fermeture immédiate des lieux.

Il est important de se rappeler que lors de notre rencontre des paroissiens du 15 mai 2022, nous avions pris la décision de ne pas réparer l'église et de ne plus mettre d'argent pour la consolider temporairement.

Considérant les faits mentionnés ci-dessus, le comité de gestion, accompagné de l'abbé Sylvain Sénéchal modérateur et de M. Steeve Tremblay coordonnateur, recommande de ne pas faire de réévaluation de l'état de la maçonnerie. Cela veut dire que nous sommes dans l'obligation de fermer l'église à compter du 24 mai 2023.

Suite à cette fermeture, l'assureur nous obligera très certainement à ériger un périmètre de sécurité clôturé, toujours dans le but de sécuriser les lieux.

Toutes les célébrations qui étaient prévues dans notre église ont été déplacées dans les paroisses environnantes, en respectant le choix des personnes concernées.

Si vous avez des commentaires ou des questions, vous pouvez nous les faire parvenir à l'adresse courriel stjerome@cgocable.ca et nous donnerons suite à vos demandes.

Nous continuerons de vous informer des développements à venir et vous invitons à garder l'Espérance dans ces moments difficiles que nous traversons.

Sylvain Sénéchal, prêtre modérateur
Steeve Tremblay, apl. et coordonnateur

Recherche archives de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Photo : Métabetchouan-Lac-à-la-Croix en 1920
Société d'histoire du Lac-St-Jean, F1000

Saviez-vous que la Société d'histoire du Lac-St-Jean a comme mandat de traiter, de conserver et de diffuser des archives de tout le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est ?

Nous sommes à la recherche d'archives sur l'histoire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix pour les préserver et les rendre disponibles à la population régionale.

SERVICE D'ARCHIVES ET DE GÉNÉALOGIE

Que cherchons-nous?

- Des images de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (photos, négatifs ou autres)
- Des archives familiales
- Des cartes et plans
- Des enregistrements vidéo ou audio
- Des publications (livres, journaux)
- Des documents sur les commerces (garages, épiceries ou autres)
- Des objets variés (macarons, fanions, épinglettes, etc.)

Merci de contribuer à l'histoire de votre municipalité !

FANION

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU LAC-SAINT-JEAN
1671, avenue du Pont Nord
Alma QC G8B 5G2
www.shlsj.org

Pour information : 418 668-2606 poste 229 | info.archives@shlsj.org

CHRONIQUE AGRICOLE

Le plaisir de se nourrir de la campagne…

Nous savons que l'eau est essentielle à la survie des animaux, des plantes et de l'homme. Toute vie disparaît sans eau. En est-il de même pour l'agriculture? Que ferions-nous sans nourriture?

L'agriculture occupe une place importante dans notre municipalité. Pendant 365 jours, des agriculteurs et des agricultrices ont à cœur de nous offrir du lait, des viandes, des œufs, des fruits, des légumes, du miel, des fromages…des aliments savoureux d'une très grande qualité, et ce, dans le plus grand respect de l'environnement. Ils accomplissent mille et une tâches : prendre soin des animaux, labourer la terre, faire la traite, épandre les fumiers, faire du fromage, ramasser les patates, cueillir les pommes, faire les foins, réparer les machineries, préparer du vin…et **ils ne comptent pas les heures, car ils sont fiers de nourrir la ville, la campagne…le monde entier avec des produits diversifiés et de première qualité.** Sans ces hommes et ces femmes de cœur, passionnés des animaux, de la vie, de l'air pur, des grands espaces…il n'y aurait pas d'agriculture et c'est grâce à eux que nous avons la vie.

De la vie en campagne…le plaisir de déguster l'agriculture dans notre assiette!

Ensemble Ville & Campagne…
main dans la main!

Denyse Gagnon

VOS BIBLIOTHÈQUES

Voici l'horaire des bibliothèques pour la période estivale

Bibliothèque de Métabetchouan – Fin de l'horaire hebdomadaire à compter du 21 juin

- Mercredi 12 juillet de 18 h à 20 h
- Mercredi 2 août de 18 h à 20 h
- Mercredi 23 août de 18 h à 20 h
- Retour à l'horaire habituel dans la semaine du 18 septembre

Bibliothèque de Lac-à-la-Croix – Fin de l'horaire hebdomadaire à compter 21 juin

- Fermée du 22 juin au 8 septembre
- Retour à l'horaire habituel dans la semaine du 11 septembre

Pour une pub dans l'Informel prendre note qu'il n'y a pas de parution en juillet et en août

PROCHAINE PARUTION :
SEPTEMBRE 2022
Date de tombée : 20 août 2022

À LA RECHERCHE de vos ancêtres ?

La Société d'histoire du Lac-Saint-Jean vous permet de consulter gratuitement la base de données de généalogie Genaise!

Société d'histoire du Lac-Saint-Jean
Collection initiale vers 1945

Société d'histoire du Lac-Saint-Jean
Collection initiale vers 1900

Genaise contient quatre bases de données sur le Saguenay–Lac-Saint-Jean :

- Registres de l'état civil (mariages, naissances et décès) jusqu'en 1941
- Cimetières
- Cartes mortuaires
- Recensements jusqu'en 1921

www.shlsj.org/genaise

Ce projet est rendu possible grâce au travail bénévole de généalogistes passionnés.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU LAC-SAINT-JEAN

SERVICE D'ARCHIVES ET DE GÉNÉALOGIE

1671 avenue du pont Nord, Alma
418 668-2606
info.archives@shlsj.org

La ristourne, c’est votre part du gâteau

Cette année, 1 232 868 $ en ristournes sont partagés avec nos membres et la communauté.

Détails et conditions à desjardins.com/ristourne

Desjardins
Caisse des Cinq-Cantons